

Commune de MARQUISE
Résidence 'ZAC PLAINE DU CANET - Secteur 3'

ATTESTATION

Nous soussignés, Thierry BLEARD, Géomètre-Expert, associé dans la SCP BLEARD-LECOCQ
Géomètres-Experts, Résidence Félix Adam - 1, boulevard Auguste MARIETTE à BOULOGNE SUR MER.

Certifions que la Surface de plancher attribuée au Lot.2 de la 'ZAC PLAINE DU CANET - Secteur 3' à MARQUISE
est de 300 m²,

Fait à BOULOGNE SUR MER, le 18/06/2021.

Pour servir et valoir ce que de droit.


Thierry BLEARD

PLAN DE BORNAGE

Lot.2

Propriété de Flandre Opale Habitat

Vente à M. & Mme ...

Superficie totale réelle : 420 m²

Section AM n° ... - DMPC n° ...



SCP BLEARD LECOCQ
GEOMETRES EXPERTS
N° d'inscription à l'OGÉ : 80032
Rés. F.ADAM - 1, Boulevard A.MARIETTE - 62200 BOULOGNE SUR MER
Tel. : 03 21 30 12 87 - Fax : 03 21 30 15 98
contact@bleard-lecocq.fr - <http://www.bleard-lecocq.fr>



Descriptif d'un terrain à bâtir en vue de l'habitation

(Article L 111-5-3 du code de l'urbanisme)

L'ensemble, porté au plan annexé, d'une superficie réelle de 420 m² et référencé au cadastre sous le numéro ... de la section AM, fait l'objet d'une vente sur la commune de MARQUISE, par Flandre Opale Habitat au profit de M. & Mme ...,

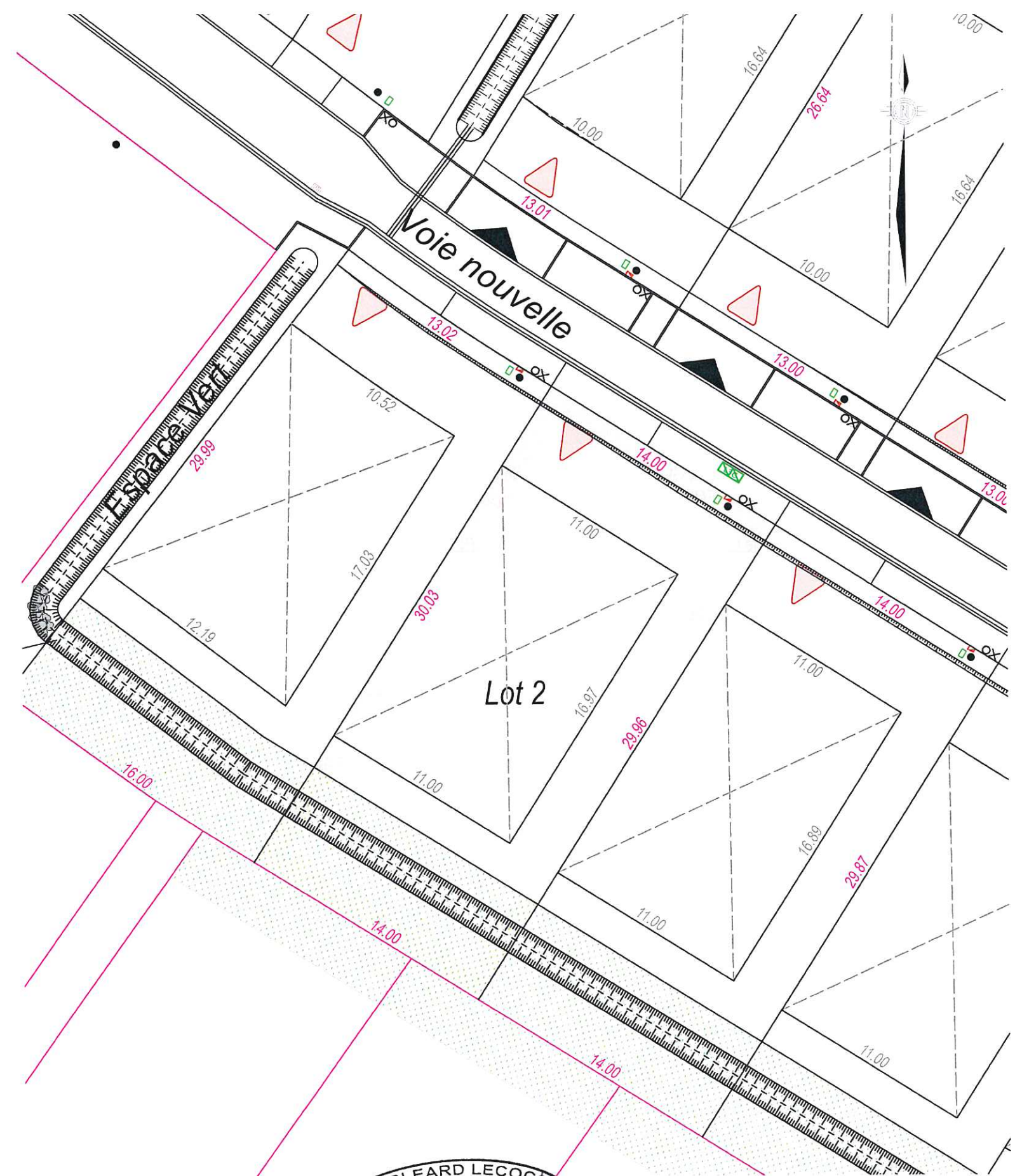
Il tient :

- Du Nord-Ouest à la parcelle reprise au cadastre sous le numéro ... de la section AM, formant le Lot 1 de l'aménagement, sur une longueur de 30m03. Cette limite est matérialisée par ...
- Du Nord-Est à la voie nouvelle, créée dans le cadre de l'aménagement, repris au cadastre sous le numéro ... de la section AM, sur une longueur de 14m00. Cette limite est matérialisée par ...
- Du Sud-Est à la parcelle reprise au cadastre sous le numéro ... de la section AM, formant le Lot 3 de l'aménagement, sur une longueur de 29m96. Cette limite est matérialisée par ...
- Du Sud-Ouest aux parcelles reprises au cadastre sous les numéros 646 et 647 de la section AM, sur une longueur de 14m00. Cette limite est matérialisée par ...

L'ensemble des limites ayant été juridiquement établi, la superficie indiquée est donc garantie.

Tous les éléments figurent sur le plan d'arpentage dressé par la SCP BLEARD-LECOQC, Géomètres-Experts, le 18/06/2021 et annexé aux présentes.


Thierry BLEARD



NOTA : Le propriétaire, l'entrepreneur, le maître d'ouvrage, doit assurer la conservation des bornes et piquets. Ils ont été implantés, vérifiés le .../.../.... Ils ne seront remplacés qu'aux frais du demandeur.

Ind. 1	Date : 18/06/2021	Description : Plan de vente du Lot.2
Auteur : SB		Vérificateur : TB
Echelle : 1 / 250		N/Réf : 20123.025